

qui s'aventuraient sur les fonds qu'il revendiquait. « Et est assavoir qu'en ce temps là on estoit contraint d'envoyer les religieux et convers garder le bétail, parce qu'on ne treuvoit point de bergers par crainte du seigneur de Sothonod (1). » Jean Artaud mourut en 1314. Son testament porte la date du mardi avant la fête de saint Grégoire de cette année. D'Isabelle de Luyrieux, sa femme, fille de Pierre de Luyrieux, chevalier, seigneur de Luyrieux et de Culoz, il laissa :

PIERRE ARTAUD, après lui, seigneur de Sothonod, qui fut aussi en procès avec les chartreux pendant les années 1315, 1316 et 1317. Il mourut en 1323, ne laissant qu'une fille unique appelée :

MARGUERITE ARTAUD, qui resta sous la tutelle de Margot, sa mère, jusqu'à son mariage avec noble

PIERRE PRÉVOST, de Virieu, à cause d'elle seigneur de Sothonod. En qualité de mari de Marguerite Artaud, Pierre Prévost transigea, en 1340 et 1341, avec le prieur d'Arvières au sujet des prairies de Merlin.

Après Pierre Prévost je n'ai rencontré comme seigneurs de Sothonod qu'AYMONET RICHERIN ou RICHELIN, vivant en 1378, et FRANÇOIS RICHELIN, mentionné dans des actes de 1402 et 1429, et dont la fille unique, nommée ANTOINETTE (2), épousa PIERRE DE SEYSSEL, seigneur d'Aiguebelette, chevalier.

Il résulte donc, je crois, en somme, des raisons exposées ci-dessus, que nous ne savons absolument rien sur le lieu de la naissance, l'extraction et la famille de saint Arthaud, premier prieur de la Chartreuse d'Arvières (3).

(1) Inventaire d'Arvières rédigé en 1644.

(2) Guichenon, Bresse et Bugey, continuation de la 2^e partie p. 106.

(3) Le décret de confirmation du culte de saint Arthaud, en date du 2 juin 1834, donne, ce qui est assez singulier, à notre saint une